



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°466 du 14 au 20 mars 2024

AES

FORCE CONJOINTE

DÉLESTAGES

PROGRAMME ALÉATOIRE



MAHMOUD DICKO

UN RETOUR COMPROMIS

Incriminé lors de la dissolution de la CMAS dont il est le parrain, l'imam Mahmoud Dicko est dans le viseur des autorités. Son retour annoncé d'Algérie pourrait être retardé.

GRATUIT

Ne peut être vendu

ÉDITO

Dissolution

Dissolution, un mot qui devient récurrent dans les comptes-rendus de Conseil des ministres de ces derniers mois. Dans ce numéro de Journal du Mali, il sera largement question de l'une des plus retentissantes qui est celle de la Coordination des mouvements, associations et sympathisants de l'imam Mahmoud Dicko (CMAS), le 6 mars dernier. Avant cela, c'est l'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali, une plateforme d'ONG et d'associations de la société civile, qui a été dissout le 20 décembre 2023. Le 17 janvier 2024, ce fut au tour de l'association Solidarité pour le Sahel (SOLISA) puis de Keroual renouveau le 28 février. Doit-on noter que le parti Sadi du Dr. Oumar Mariko a été également menacé de la même sanction ? Sur les causes et les raisons invoquées pour ces dissolutions, nous ne reviendrons pas ici. Ce que l'on retiendra, c'est qu'elles préoccupent les Nations unies selon un communiqué daté du 13 mars du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, mais aussi la Commission nationale des droits de l'Homme qui s'est exprimée par la voix de son président le 7 mars. Pour ce qui est de l'opinion publique, on ne l'entend pas... Et puis ce 13 mars, une nouvelle association est dissoute. La fameuse Association des étudiants et élèves du Mali (AEEM) créée en 1990 et qui avait fait main basse sur l'administration des universités. Son pouvoir allait bien au-delà de celui d'un syndicat étudiant et chaque année, le renouvellement de son bureau était l'occasion de batailles rangées et de victimes sur la colline de Badalabougou notamment tant les enjeux étaient grands. Chaque étudiant a quelque chose à raconter au sujet de l'AEEM. Ces témoignages émaillent d'ailleurs les nombreux commentaires qui ont fleuri ce jeudi sur les réseaux sociaux et qui tranchent avec la quasi absence d'écho des dissolutions précédentes ! Oui dans ce cas, la nouvelle est bonne semble-t-il !

AURÉLIE DUPIN

LE CHIFFRE

261 milliards

de FCFA, c'est le montant de la dette que la société EDM SA doit aux banques maliennes et dont le paiement a été rééchelonné sur 10 ans.

ILS ONT DIT...

• « Nous avons fait le choix d'offrir à nos langues un nouveau statut les hissant au niveau de langues officielles. Une loi organique sur les modalités d'emploi de ces langues est en cours de finalisation. Elles seront désormais utilisées dans les processus d'enseignement-apprentissage. C'est l'occasion pour nous de valoriser et de décomplexer les savoirs locaux ». **Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition**, 12 mars 2024.

• « Je préférerais que nous investissions dans le soin à cette planète ici-bas. La raison pour laquelle nous allons dans l'espace, c'est pour sa découverte, sa connaissance, pas parce que nous allons créer une meilleure situation là-bas. Nous avons été conçus pour cet endroit ci et ce serait bien que nous le préservions, de façon à ce qu'il reste vivable », **Barack OBAMA**, le 13 mars 2024.

UN JOUR, UNE DATE

Le 14 mars a été proclamé, journée mondiale des Mathématiques par l'UNESCO et célébré pour la première fois en 2020.



Brama Traoré est le nouveau sélectionneur du Burkina Faso. L'entraîneur de 50 ans, membre du staff technique de l'équipe nationale remplace le Français Hubert Velud dont le contrat n'a pas été renouvelé après l'élimination aux huitièmes de finale à la CAN 2023.



Colonel Houssein Ghoulam rejoint le JNIM qui a officialisé son ralliement ce 11 mars 2024. Il fut membre de la garde nationale avant de rejoindre le MAA en 2012, où il était chef d'état major.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Un accident de la circulation a fait 22 blessés et d'importants dégâts matériels, ce 12 mars 2024 sur la RN6 et l'axe Bla-San. Le véhicule transportant des forains a quitté la route avant de se renverser devant la préfecture.

LES MEILLEURS PROGRAMMES
DU RAMADAN SONT AUSSI
SUR L'APPLICATION

MAHMOUD DICKO : UN RETOUR AU MALI COMPROMIS

Le gouvernement de transition a annoncé le 6 mars 2024 la dissolution de la Coordination des mouvements, associations et sympathisants (CMAS) de l'imam Mahmoud Dicko, quelques jours seulement après l'annonce de son retour imminent de l'Algérie, où il séjourne depuis plusieurs semaines. Directement dans le viseur des autorités de transition, pour lesquelles ses « activités subversives » sont susceptibles de troubler l'ordre public, l'imam de Badalabougou pourrait être contraint de repousser son « come-back » au Mali.

MOHAMED KENOUI

S'il fallait encore un épisode pour confirmer la rupture totale entre les autorités actuelles de la Transition et l'imam Mahmoud Dicko, il est assurément là. Après le 14 janvier 2023, quand le cortège venu l'accueillir à son retour d'Arabie Saoudite avait été pris pour cible par les forces de l'ordre, et le retrait de son passeport diplomatique le 22 juin 2023, la dissolution annoncée le 6 mars dernier en Conseil des ministres de la Coordination, mouvements, associations et sympathisants de l'ancienne « autorité morale » du M5-FP, a définitivement sonné le glas du « poumon politique » de l'imam. Créée en 2019 pour, entre autres, promouvoir le renforcement de la démocratie, la promotion de la bonne gouvernance, de la paix et de la cohésion sociale et la consolidation de la paix, la CMAS était devenue en effet au fil des années un regroupement de poids, qui conférerait à Mahmoud Dicko une grande légitimité dans l'arène politico-sociale. Pour justifier sa décision de dissolution, le gouvernement de transition a non seulement mis en avant certains manquements de l'association mais aussi incriminé son parrain, Mahmoud Dicko. « La CMAS, créée en vue d'œuvrer pour la stabilité et la paix sociales, s'est transformée en un véritable organe politique de déstabilisation et de menace pour la sécurité publique, comme en témoignent la sortie médiatique de son Coordinateur général le 7 octobre 2023, suite à l'annonce du léger report de l'élection

présidentielle, et la tenue de propos de dénigrement des autorités de la transition sur une chaîne de télévision privée », a indiqué le communiqué du Conseil des ministres. « En outre, le parrain de la CMAS s'adonne clairement à des activités subversives susceptibles de troubler l'ordre public, notamment à travers ses récentes visites à l'étranger et ses rencontres officielles avec des personnalités de puissances étrangères sur des questions d'intérêt national sans l'autorisation des autorités du Mali », poursuivait le communiqué. La CMAS, de son côté, a indiqué le 11 mars 2024 sur-seoir à toutes activités politiques, sociales et humanitaires jusqu'à nouvel ordre à compter du 12 mars 2024 et se réserver « le droit d'user de

Même si dans sa vidéo du 25 février 2024 où il annonçait son retour imminent au Mali, l'imam Mahmoud Dicko n'avait pas précisé de date, le fait qu'il soit directement incriminé dans la dissolution récente de la CMAS pourrait l'amener à revoir ses plans de retour au pays.

tous les moyens juridiques et légaux pour l'annulation de sa dissolution, qui s'inscrit dans une violation flagrante de la loi N°04-038 du 5 août 2004 relative aux associations ».

Avertissement ? Déjà taxé « d'hostile » à la Transition et accusé de « trahison » par les autorités de Bamako après sa rencontre le 19 décembre 2023 avec le Président algérien Abdelmadjid Tebboune, l'imam Dicko serait-il menacé d'éventuelles prochaines



L'imam Mahmoud Dicko en froid avec les autorités de transition séjourne en Algérie depuis décembre dernier.

poursuites judiciaires à son retour au Mali ? La dissolution de la CMAS est-elle un avertissement dans ce sens pour le parrain de l'association ? « Je ne pense pas en tant que tel. La dissolution, c'est juste pour mettre un frein à l'activité de la CMAS », répond Boubacar Bocoum, analyste

dissolution de la CMAS et les rencontres de l'imam Dicko en Algérie, non appréciées pas les autorités de transition. « Mais ce qui est évident, c'est que beaucoup d'observateurs, aussi bien que les autorités de la Transition, se sont interrogés sur les réelles motivations qui ont fait que l'imam, qui n'est ni

REPÈRES

Décembre 2023 :

Dans un communiqué du gouvernement, l'imam Mahmoud Dicko est taxé d'« hostile » à la transition.

25 février 2024 :

Mahmoud Dicko annonce dans une vidéo son retour imminent au Mali, après plusieurs semaines en Algérie.

6 mars 2024 :

La CMAS est dissoute en Conseil des ministres. L'imam est notamment accusé de s'adonner à des activités subversives susceptibles de troubler l'ordre public.

en Algérie que les représentants de Bamako devaient aussi venir. Mais ayant appris que j'étais invité et que je venais aussi, ils ont donc annulé leur déplacement pour ensuite me tendre un piège. À mon arrivée, ils ont annoncé qu'un imam du pays était actuellement en Algérie, qu'il s'entretenait avec les groupes armés rebelles et leur distribuait de l'argent »,

avait révélé l'imam Dicko. « Moi, je ne peux pas être de ceux qui trahissent notre pays. Pour quel intérêt trahirais-je le Mali ? (...) Dieu sait que je ne trahirai jamais mon pays, car je lui dois tout ce que je possède », avait-il ajouté.

Retour « avorté » ? Même si dans sa vidéo du 25 février 2024, où il annonçait son retour imminent au Mali, l'imam Mahmoud Dicko n'avait pas précisé de date, le fait qu'il soit directement incriminé dans la dissolution récente de la CMAS pourrait l'amener à revoir ses plans de retour au pays, au risque, selon certains analystes, de se « jeter dans la gueule du loup ». « Il me semble clair que par prudence l'imam ne reviendra pas dans ce contexte aujourd'hui, quand on sait que les militaires peuvent l'interpeller à tout moment. À mon avis, il risque de prolonger encore son séjour algérien un certain temps », confie un analyste qui a requis l'anonymat. Mais pour Bréhima Mamadou Koné, le retour annoncé au

Mali de l'imam Dicko n'est pas pour autant compromis, parce que « malgré tout ce qui peut être dit, aujourd'hui aucun mandat d'arrêt international n'a été émis contre lui et les autorités n'ont jamais signifié dans leur communication qu'il serait poursuivi par la justice dès son retour au Mali ». Toutefois, nuance le politologue, l'imam Dicko pourrait être entendu par la justice sur les contours de son séjour en Algérie, où il a été reçu par les autorités algériennes pour parler de l'Accord pour la paix « alors qu'il n'est pas une autorité officielle pour aller porter la voix du Mali ». « Cela peut constituer une charge contre lui, mais pour le moment le gouvernement ne s'est pas prononcé sur la question ».

Timing interrogateur La décision de dissolution de la CMAS est intervenue 10 jours après l'annonce du retour de l'imam Mahmoud Dicko au pays, alors que cette association, qui est entre-temps devenue d'ailleurs le fer de lance de la « Synergie d'action pour le Mali », qui s'oppose clairement à la transition, s'appropriait à lui réserver un accueil en grande pompe. Les autorités de transition ont-elles voulu couper l'herbe sous les pieds de toute contestation populaire naissant avec la « bénédiction » de l'imam Dicko, principale figure de proue de la chute du précédent régime ? Pour notre interlocuteur, la réponse est positive. « La Synergie d'action pour le Mali projetait d'organiser des manifestations pour demander une transition civile. Si l'imam revenait et se mêlait à la danse en appelant à la mobilisation aujourd'hui, dans un contexte où de plus en plus de Maliens semblent à bout par rapport à la crise énergétique que les autorités de transition n'arrivent pas à résoudre, cela risquerait de troubler le sommeil des autorités actuelles. Je pense que tout cela a plus ou moins pesé dans le timing de l'annonce de la dissolution de la CMAS », avance-t-il. ■

3 QUESTIONS À



SOUMAILA LAH

Analyste politique, Coordinateur national de l'Alliance citoyenne pour la réforme du secteur de la Sécurité

1 Quel regard portez-vous sur la dissolution de la CMAS ?

C'est une décision injustifiée qui porte atteinte aux libertés publiques qui sont pourtant garanties par les Constitutions de 1992 et de 2023. Dans le fond, les raisons évoquées ne sont pas en phase avec la loi de 2004 sur les associations. On parle par exemple du fait que l'imam Mahmoud Dicko se soit adonné à des activités subversives. Mais l'imam n'est pas membre de la CMAS et la CMAS n'est pas non plus l'imam. Il y a lieu de faire la part des choses.

2 Cette dissolution compromet-elle le retour annoncé de l'imam Mahmoud Dicko au Mali ?

Je ne pense pas. L'imam a un calendrier tout tracé. C'est un homme averti. Cette dissolution de la CMAS est un non-événement pour lui en ce sens qu'il n'en est même pas membre. C'est vrai que la CMAS constitue un bras politique pour lui mais fondamentalement Mahmoud Dicko est un cavalier qui sait faire la part des choses et je suis sûr qu'il trouvera les voies et moyens pour rebondir d'une manière ou d'une autre.

3 Pensez-vous qu'il pourrait être poursuivi par la justice à son retour au pays ?

Je ne saurais le dire. Mais ce qui est clair, c'est que les autorités de transition ont un problème avec l'imam. Je pense qu'il y a un point de non-retour qui a été franchi.

MAHMOUD DICKO - AUTORITÉS DE TRANSITION : RELATIONS TENDUES

Depuis la "rectification" de la transition en mai 2021, les relations se sont graduellement dégradées entre l'imam Mahmoud Dicko et les autorités de la transition. Retour en images sur quelques dates clés.

1

28 NOVEMBRE 2021

Lors d'un point de presse à Bamako, Mahmoud Dicko s'insurge contre « l'isolement du pays », affirmant avoir demandé en vain une audience au président de la transition, Colonel Assimi Goïta. « Vous êtes nos fils, nous vous avons confié la gestion du pays, mais nous avons constaté que ça ne va pas ».



2

26 MAI 2022

Mahmoud Dicko dénonce, lors du Forum de Bamako, l'arrogance des autorités de la transition et l'orgueil de la communauté internationale. Le peuple malien est pris en otage entre les deux ajoute-t-il.



3

16 JUILLET 2022

Lors d'une cérémonie d'hommage aux victimes des événements des 10, 11 et 12 juillet 2020, Mahmoud Dicko évoque le redressement de la transition qui doit se faire avec tous les Maliens.



4

14 JANVIER 2023

Le cortège de l'imam Mahmoud Dicko, venu l'accueillir à son retour d'Arabie Saoudite est la cible de gaz lacrymogène. L'incident intervient quelques jours après que la CMAS ait demandé aux autorités de la transition de « renoncer » à l'élaboration de la nouvelle constitution conformément au vœu du président de la transition, le Colonel Assimi Goïta.



5

16 JUIN 2023

Lors du meeting de clôture de campagne du "Non" au Référendum, l'imam fustige la gestion des autorités de la transition, jurant que Dieu mettra bientôt un terme à leurs agissements.



6

22 JUIN 2023

Le passeport diplomatique de l'imam Mahmoud Dicko lui est retiré à l'aéroport, alors qu'il rentrait d'un déplacement en Mauritanie. Il assure par la suite qu'il n'a pas demandé d'explications aux autorités de la transition.



7

6 MARS 2024

Le Conseil des ministres annonce la dissolution de la CMAS de Mahmoud Dicko. L'imam est notamment indexé en raison de ses "activités subversives susceptibles de troubler l'ordre public".

SILAMÈYA BARO



PRÉSENTÉ PAR IMAM OUSMANE DIARRA

LUNDI - MERCREDI - JEUDI

12H30



LA TÉLÉ QUI VOUS ALLUME !



FORCE CONJOINTE AES : UN NOUVEAU TOURNANT DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ?

Réunis à Niamey le 6 mars 2024, les Chefs d'état-major des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) ont annoncé la mise en place d'une force conjointe pour la lutte contre le terrorisme dans l'espace. Après l'échec de celle du G5 Sahel, auquel appartenaient les 3 pays, cette nouvelle force est attendue pour mieux faire face à l'expansion terroriste au Sahel.

MOHAMED KENOVI

« Nous sommes arrivés à concevoir une force conjointe des pays de l'AES qui sera opérationnelle dans les plus brefs délais pour prendre en compte les défis sécuritaires dans notre espace », a déclaré le général de brigade Moussa Salaou Barmou, Chef d'état-major des armées du Niger, à l'issue de la première réunion avec ses pairs de l'AES tenue le 6 mars dernier à Niamey. « Nous sommes convaincus qu'avec les efforts conjugués de nos trois pays nous parviendrons à créer les conditions d'une sécurité partagée, un objectif au centre des préoccupations de nos États et de nos vaillantes populations, en quête de paix et de stabilité », a-t-il ajouté. Si la création de cette nouvelle force est ainsi actée entre les 3 pays, dont les armées menaient déjà des opérations militaires conjointes par moments, les contours de son opérationnalisation restent encore flous. Ni le niveau des



Les Chefs d'état-major du Mali, du Niger et du Burkina Faso, réunis à Niamey le 6 mars 2024

lement un nouveau chapitre dans la lutte contre le terrorisme au Sahel, conformément à l'objectif de l'AES d'établir une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle et de lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et la criminalité en bandes organisées dans l'espace commun de l'Alliance. « Les forces conjointes sont faites pour faire face à des

« Avec ces 3 États qui se mettent ensemble pour créer un espace commun où les informations sont échangées et où on pourra traquer les terroristes de part et d'autre, on peut espérer un résultat probant, parce que les terroristes n'auront plus de cachettes ou de refuges », appuie l'analyste politique Luc Abaki.

Quel financement ? Alors que la force conjointe du G5 Sahel, mise en place en 2017, s'est toujours trouvée confrontée à des problèmes de financement, la nouvelle force annoncée par les pays de l'Alliance des États du Sahel, pourra-t-elle mieux s'en sortir ? Même si les modalités de financement de cette force n'ont pas été encore dévoilées, tout porte à croire que les charges financières nécessaires à son opérationnalisation seront endossées par les différents pays de l'Alliance. En effet, l'article 10 de la Charte du Liptako-gourma instituant l'alliance des États du Sahel stipule que « le financement de l'Alliance est assuré par les contributions des États parties ». Au-delà de ces financements provenant des États eux-

EN BREF

9^{ÈME} CONGRÈS PANAFRICAIN : L'AFRIQUE DE L'OUEST SE PRÉPARE À BAMAKO

Du 14 au 15 mars 2024, plusieurs ressortissants de la sous-région se retrouveront dans la capitale malienne afin de préparer le 9^{ème} Congrès panafricain, qui se tiendra à Lomé en octobre prochain sur le thème « Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir ». L'événement de Bamako réunira entre autres selon le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, une centaine de participants, dont des ministres, des personnalités de la diaspora et des communautés afro-descendantes, des spécialistes de la migration et du développement, des économistes, des universitaires et chercheurs, des historiens et des panafricains. L'objectif est de les amener à formuler des recommandations « pertinentes en vue d'une meilleure implication des diasporas africaines et des Afro-descendants dans le développement du continent et le renforcement des liens entre les diasporas, les Afro-descendants et leur terre-mère ». En prélude à la rencontre du Togo, cinq autres rencontres régionales sont prévues. ■ A.A.A

mêmes, certains analystes estiment que même les citoyens de ces 3 pays pourront contribuer à l'opérationnalisation de cette nouvelle force conjointe.

« Aujourd'hui avec la mise en place de cette nouvelle force, galvanisée par l'état d'esprit de dirigeants engagés pour une cause commune, même si on demande à chaque citoyen nigérien, malien ou burkinabé d'y contribuer volontairement, je pense qu'il y a aura assez de ressources », estime M. Abaki. ■

Donnez votre avis

sur Journal du Mali

Emprunt obligataire par appel public à l'épargne
"ETAT DU MALI 6,50% 2024-2034"

L'INVESTISSEMENT QUI ASSURE LE FUTUR

SOUSCRIPTION DU 14 AU 29 MARS 2024



MONTANT
80
MILLIARDS FCFA

DURÉE
10 ans

DIFFÉRÉ DE
3 ans



SYNDICAT DE PLACEMENT : AFRICABOURSE • AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION • BIBE FINANCE & SECURITIES • SGI-BENIN • UNITED CAPITAL FOR AFRICA • CORIS BOURSE • SBIF • BOA CAPITAL SECURITIES • AFRICAINE DE BOURSE • NSIA FINANCE • ATLANTIQUE FINANCE • BICI-BOURSE • BNI FINANCE • EDC INVESTMENT CORPORATION • HUDSON & CIE • PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT • SOGEBOURSE • BRIDGE SECURITIES • BSIC CAPITAL • MAC AFRICAN SGI • SIRUS CAPITAL • SGI MALI • SGI NIGER • ABICO BOURSE • CGF BOURSE • EVEREST FINANCE • IMPAXIS SECURITIES • FINANCE GESTION ET INTERMEDIATION (FGI) • MATHA SECURITIES • SGI ORAGROUP SECURITIES

Cette opération a été enregistrée par l'AMF-UMOA sous le numéro EE/24-09 du 11 mars 2024.

DÉLESTAGES : UN PROGRAMME ALÉATOIRE

Malgré les annonces, la société EDM-SA peine à rassurer les consommateurs. Rendu public à la veille du début du mois de Ramadan, son programme de délestages fait couler beaucoup d'encre. Entre incompréhension et non respect, l'amélioration espérée n'est pas encore au rendez-vous.

Nous attendons d'y voir plus clair pour pouvoir nous prononcer », déclare le responsable d'une association de consommateurs. Dans un communiqué rendu public le 12 mars 2024, la société EDM-SA est montée au créneau pour dénoncer une fausse annonce, via les réseaux sociaux, d'un nouveau programme de délestages concernant le mois de Ramadan. En invitant les consommateurs à s'en tenir au programme déjà publié via son site ou la chaîne nationale ou l'AMAP, elle se réserve le droit de poursuivre les auteurs de tels actes. Dans une dynamique de communication pour tenter de rassurer sa clientèle, la société de fourniture d'électricité n'a cependant pas convaincu concernant sa capacité à juguler la crise dans un avenir proche.

Constat d'impuissance En effet, le programme annoncé est loin de la réalité sur le terrain. De la promesse de 12 heures d'électricité en 2 tranches de 6 heures, nous sommes passés à une fourniture très aléatoire. Faisant dire à certains qu'ils préfèrent l'ancien système. C'est-à-dire pas

Déficit :
27 milliards de kwh

Besoins courant 2024 :
500 milliards de litres

Coûts :
309 milliards de francs

Déficit :
27 millions
de kwh

Besoins en carburant 2024 :

**500 millions
de litres**

Coûts :
309 milliards
de francs CFA



EDM SA peine à respecter le **programme de délestage** mis en place pour le mois de Ramadan.

de programme, l'électricité par moments en attendant une sortie du tunnel. Dans un point de presse organisé le 7 mars 2024, le Directeur Général de la société a expliqué les causes profondes de la crise. Revenant sur les enjeux de la crise actuelle et les mesures prises pour l'atténuer, il a fait un état des lieux plutôt alarmant. Avec un doublement des besoins tous les 7 ans et les « retards » dans les investissements, le décalage entre la demande et la disponibilité de l'énergie s'est amplifié au fil des ans, avec des déficits dans tous les domaines. En 2002, alors que les besoins en électricité étaient esti-

més à 600 millions de Kwh, aujourd'hui ils s'élèvent à 3 milliards 200 millions de Kwh. selon le Directeur Général d'EDM-SA. Dans le même temps, et contrairement à la croissance des besoins, les investissements n'ont pas suivi et le mix énergétique a migré vers un système dépendant des hydrocarbures, dont les coûts, que nous ne maîtrisons point, sont aussi en nette augmentation. Ainsi, il y a 20 ans la production hydroélectrique représentait 83%, contre 17% pour la thermique. Mais, à ce jour, la part de la thermique est de 70%.

Outre la résolution de ses problèmes financiers, EDM-SA envisage une révision de la politique tarifaire, une perspective que les clients appréhendent fortement. ■

EN BREF

FONI : DE RETOUR POUR LA TROISIÈME FOIS

La 3^{ème} édition du Forum international de l'intermédiation, du Numérique et de l'Innovation (FONI) se tiendra du 16 au 17 mai prochains à Lomé, au Togo. C'est ce qu'a annoncé lundi l'organisatrice de l'évènement, Afrik Créances, une entreprise spécialisée dans l'intermédiation en opérations bancaires et non bancaires. Elle est basée en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo. Depuis 2022, l'activité réunit chaque année des acteurs de l'industrie financière et bancaire en Afrique, ainsi que les structures de support digital qui contribuent de manière innovante à l'inclusion financière sur le continent. « Le FONI se positionne comme un cadre de dialogue et de concertation de haut niveau où les acteurs-clés de l'industrie bancaire, financière et technologique se

cière, technologique, des assurances, des télécommunications, ainsi que l'ensemble des acteurs de ces domaines, se rencontrent pour discuter des défis et des opportunités liées à l'intermédiation et au financement des petites et moyennes entreprises (PME/PMI) », a expliqué Blaise Ahouantchede, le Président et CEO d'Afrik Créances. Les deux jours de rencontre se feront sur le thème central de « L'Intermédiation et le financement des PME/PMI pour une inclusion sociale, numérique, économique et financière en Afrique ». ■

ALY ASMANE ASCOFARÉ

Woyo Simplifier le transport

Oumar Diawara est titulaire d'un Master en électrotechnique et informatique industrielle et en expertise informatique et systèmes d'information. Parallèlement à son expérience dans le développement et l'amélioration des informations services voyageurs au sein d'une grande société, il a créé l'application Woyo, pour pallier « le manque de sécurité, de confort et de qualité dans les transports ».

Créée en 2020, la plateforme Woyo a été officiellement lancée en 2022 et ambitionne de combler « le retard technologique dans le domaine du transport au Mali », selon son PDG Oumar Diawara. Mettant en contact des chauffeurs professionnels et des particuliers, Woyo entend apporter des solutions innovantes aux maux récurrents du secteur du transport à travers la digitalisation. Dans sa gamme variée de services, la startup offre notamment la gestion de flotte, la location de véhicules de longue et courte durée, avec ou sans chauffeur (sous certaines conditions), précise le promoteur. Elle propose également des contrats pour les

déplacements privés et professionnels, ainsi que des services particuliers comme le transport des enfants vers et depuis l'école. Woyo met en outre à disposition des plannings de transport, notamment des réservations en ligne ou à travers une application, des trajets vers les aéroports et les gares ainsi que des partenariats avec des hôtels en vue de la gestion des déplacements de ses clients. Woyo revendique une particularité par rapport aux services de ce type déjà existants, grâce à un ancrage dans « la culture malienne », avec des chauffeurs formés par la société pour garantir une qualité de service aux clients.



Oumar Diawara est le promoteur de la plateforme Woyo.

Partenariats En phase de développement, l'entreprise prévoit des collaborations avec des chauffeurs professionnels, à condition de passer par « un processus de recrutement », avec une enquête de moralité, un entretien technique, une évaluation des compétences et un engagement à respecter les normes de qualité des services de Wovo.

Malgré des défis à relever, la jeune entreprise « maintient » une dynamique de croissance positive. En plus du PDG, l'équipe comprend un responsable Marketing et communication, un responsable Hotline, 15 chauffeurs formés à l'interne et des chauffeurs partenaires externes. ■

FATOUMATA MAGUIRAGA

Loulo Goukoto Plus d'un milliard de dollars de contribution

Le complexe de Loulo Gouinkoto a contribué pour plus d'un milliard de dollars à l'économie malienne ces 12 derniers mois, annonce la société. L'un des plus grands producteurs d'or au monde déclare ainsi conserver son palmarès. Loulo Gouinkoto est aussi en bonne voie pour atteindre ses prévisions de production pour le premier trimestre

2024. Ne déplorant aucune blessure avec arrêt de travail et aucun incident majeur sur l'environnement au cours de la période, le Directeur Général de Barrick Gold s'est réjoui que la mine de classe mondiale, « développée par des investisseurs internationaux et gérée par des Maliens, pouvait apporter une réelle valeur ajoutée à la mine, à l'État et au peuple ».

« Au cours de nos 29 années au Mali, nous avons assisté à de multiples changements de gouvernement et d'administration. Nous avons travaillé avec chacune de ces administrations pour le bénéfice mutuel de toutes les parties prenantes et dans un esprit de partenariat. Nous continuons d'investir dans la prolongation de la vie de Loulo Gounkoto ». En termes de perspectives, le

responsable de la société a révélé que des recherches continuent en vue de la découverte de nouvelles opportunités dans la région de Loulo. La mise en service de la phase 2 de l'extension de la centrale solaire du complexe à 60 mégawatts et son nouveau système de stockage par batterie a marqué une nouvelle étape dans sa transition vers les énergies renouvelables. ■ **F.M**



DONIYA TAABOLO : AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

Doniya Taabolo est un programme de l'USAID qui vise à améliorer l'apprentissage de la lecture-écriture, des mathématiques et des compétences socio-émotionnelles des enfants de la 1^{ère} à la 4^{ème} année. Il s'inscrit dans le cadre des initiatives du gouvernement pour améliorer l'apprentissage à travers l'utilisation des langues nationales, notamment le bamanankan.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Le programme «Doniya Taabolo» a été officiellement lancé le 7 mars 2024.

Le projet veut appuyer l'apprentissage en lecture/écriture et en mathématiques de 350 000 élèves de 1 000 écoles publiques et communautaires des niveaux 1 et 2 des régions de San, Ségou, Dioïla, Koulikoro, Sikasso, Koutiala, Bougouni et du District de Bamako. Selon ses acteurs, il tiendra compte des priorités du ministère de l'Éducation nationale en impliquant davantage les intervenants au niveau central et déconcentré, les commissions éducatives des mairies, les comités de gestion scolaire, les parents d'élèves et les volontaires communautaires.

Meilleure inclusion Ce nouveau programme veut aussi être un outil d'inclusion qui prendra en compte le genre et le handicap. Ainsi, les matériels didactiques développés seront conformes aux besoins

éducatifs spécifiques des enfants vivant avec un handicap visuel et/ou auditif. Selon les promoteurs du projet, l'ac-

En effet, certains professionnels reprochent à cette approche pédagogique le manque de suivi nécessaire à toute innovation de ce type.

compagnement des acteurs communautaires permettra une plus grande implication des parents dans le suivi des activités extra scolaires des enfants et améliorera la qualité de leur apprentissage. L'utilisation du bamanankan présente des avantages, selon certains enseignants. Elle permet, selon eux, une communication plus facile et plus rapide avec les apprenants, qui sont « plus épanouis ». Mais l'efficacité de ce système, utilisé

encore de façon expérimentale et marginale, peine à se faire sentir. En effet, certains professionnels reprochent à cette approche pédagogique le manque de suivi nécessaire à toute innovation de ce type. Car, malgré les efforts consentis depuis de nombreuses années, certaines approches ont souvent souffert de la présence d'une multitude d'acteurs dont les méthodes et les moyens ne permettaient pas une réelle appropriation du système. Il s'agit en fait d'un changement qui devrait contribuer à renforcer les capacités des acteurs impliqués et surtout permettre une continuité du système qui ne devrait pas à chaque fois se réinventer.

Le programme actuel, lancé officiellement le 7 mars 2024, s'étale de juillet 2023 à juin 2028. Il est mis en œuvre par Education Development Center (EDC) et ses partenaires : l'OMAES, le CRADE, la FEMAPH, le CAEB et IMAGINE WORLDWIDE. Outre l'amélioration de l'enseignement de la lecture, il devrait « renforcer les capacités du système éducatif » et « accroître l'appui communautaire à l'apprentissage des enfants ». ■

EN BREF

PALUDISME : UN NOUVEAU VACCIN BIENTÔT DÉPLOYÉ EN AFRIQUE



R21. C'est le nom du tout nouveau vaccin destiné à lutter contre le paludisme, qui tue plus de 600 000 personnes chaque année, dont 95% en Afrique, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il est l'œuvre du plus gros fabricant mondial de vaccins, le Serum Institute of India (SII), basé en Inde. Étant le plus touché par la maladie (le nombre de cas est passé de 218 millions à 233 millions entre 2019 et 2022), le continent africain sera fourni en priorité. Environ 25 millions de doses du nouveau vaccin vont y être déployées à partir du mois de mai prochain. Il sera vendu à bas prix, à en croire le laboratoire. « Nous avons proposé ces vaccins au continent africain 4 dollars ou moins dès la première année. Et à mesure que nous augmentons la production, nous pourrions peut-être encore baisser un peu le prix », a annoncé à l'AFP le Directeur général du laboratoire SII, Adar Poonawalla, selon lequel la production pourrait atteindre 100 millions de doses par an. D'après le programme annoncé par le Directeur de la recherche et du développement du SII, Umesh Shaligram, les vaccins devraient être expédiés fin avril et le déploiement débutera en mai et juin. Ils seront essentiellement achetés et distribués par l'Unicef et l'Alliance mondiale des vaccins (Gavi). Le Tchad, la République centrafricaine, la RD Congo, le Mozambique et le Soudan du Sud seront les cinq premiers pays à recevoir des doses de R21, a indiqué l'Unicef à l'AFP. ■

ALY ASMANE ASCOFARÉ

HAÏTI : GANGS OF ANARCHY

Haïti est dans l'inconnue. Sans président depuis l'assassinat de Jovenel Moïse en 2021, l'île des Caraïbes est désormais sans Premier ministre depuis la démission de Ariel Henry ce mardi 12 mars après des semaines de manifestations mais surtout le refus des gangs qu'il revienne au pays après un voyage au Kenya.

AURÉLIE DUPIN



Des gangs qui contrôlent une large partie du territoire haïtien, ont contraint le Premier ministre Ariel Henry à la démission le 11 mars 2024

Les gangs, d'une dangerosité sans précédent, contrôlent aujourd'hui des pans entiers, près de 80% du territoire haïtien, affrontent régulièrement les forces de l'ordre et s'en prennent à des sites stratégiques et bâtiments officiels comme la prison de la Croix des Bouquets à Port-au-Prince la capitale, le 3 mars dernier, occasionnant l'évasion de 3 600 détenus et 12 morts. Un puissant chef de gang, Jimmy Chérizier alias « Barbecue », avait menacé d'une

« guerre civile » si Ariel Henry ne démissionnait pas. C'est depuis Porto Rico, que ce dernier a annoncé lundi 11 mars dans un message vidéo qu'il continuerait de gérer les affaires courantes jusqu'à ce qu'un « conseil présidentiel de transition » soit mis en place. Une annonce qui fait suite à celle de l'actuel président de la Communauté des Caraïbes (Caricom), Mohamed Irfaan Ali, lors d'une réunion d'urgence en Jamaïque de l'organisation avec des représentants de l'ONU, des États-Unis

et de la France notamment, ainsi que des membres de partis politiques et de la société civile de Haïti.

Selon le Guyana qui préside la Caricom, le futur Conseil de transition sera composé de 7 membres votants et de 2 observateurs sensés représenter les principales forces politiques du pays, la société civile et le secteur privé. Il s'agira de nommer un Premier ministre intérimaire avant d'organiser des élections générales. Pour mémoire, les dernières organisées dans le pays remontent à 2016.

Sur le plan sécuritaire, les solutions devront attendre. Le Conseil de sécurité de l'ONU a donné en octobre son accord pour l'envoi dans le pays d'une mission multinationale menée par le Kenya. Mais le gouvernement kényan a annoncé mardi suspendre le déploiement de ses policiers suite à la démission du Premier ministre. Si les États-Unis participent financièrement à la mise en place de cette force, ils excluent l'envoi d'hommes sur le terrain.

A Port-au-Prince, tout est risqué, même aller au supermarché ou emmener ses enfants à l'école. Selon l'Organisation internationale des migrations, 362 000 personnes sont actuellement déplacées en Haïti, un chiffre qui a bondi de 15 % depuis le début de l'année. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

NIGERIA : LES ENLÈVEMENTS DE MASSE MENACENT L'ÉDUCATION

Le jeudi 7 mars 2024, 287 élèves d'une école primaire de Kaduna, au nord du Nigeria, ont été kidnappés. Ce phénomène, devenu récurrent, menace l'éducation et ne semble pas connaître de répit. Depuis l'enlèvement très médiatisé de 1 500 lycéennes à Chibok, en 2014, le phénomène semble s'amplifier. « Encouragé » par le paiement de rançons contre la libération des otages. Des paiements qui alimentent des « gangs » qui se réarment et poursuivent ainsi les enlèvements. Ces prises d'otages perpétrées dans des zones touchées par l'insécurité menacent gravement l'éducation, parce que les parents désespérés renoncent à renvoyer leurs enfants à l'école. Une situation qui pourrait à la longue provoquer des fermetures d'établissements dans les zones rurales, s'inquiète un analyste. Le gouvernement, qui a identifié des écoles dans au moins 14 États et dans la capitale, a promis de renforcer les mesures de sécurité dans un contexte de recrudescence de ces rapt. ■

F.M

ÉCHOS DES RÉGIONS

TOMBOUCTOU : LA TRADITIONNELLE TIDJI FÔ DAMÉ DÉBUTE CE VENDREDI

Dans la Cité des 333 Saints, Ramadan rime avec jeûne et prière, mais aussi avec activités culturelles. Chaque année, durant tout le mois sacré des Musulmans est organisé l'événement Tidji fô damé (Une nuit de plaisir). Une initiative de la troupe théâtrale locale Sababou Bangou qui vise à « perpétuer la culture tombouctienne » à travers les contes, les chants traditionnels et le slam. « C'est l'un des meilleurs cadres, qui permet aux enfants de s'approprier la culture et prépare la relève de demain aussi », selon les organisateurs. L'édition de 2024 débutera ce vendredi 15 mars au quartier de Badjindjé sur le thème : « Le conte, un mode de transmission de nos valeurs culturelles ». Elle se poursuivra jusqu'au 7 avril, avec au programme des activités dans les sept autres quartiers de Tombouctou. ■ A.A.A

Sénégal Ousmane Sonko réhabilité

L'État du Sénégal s'est désisté de son pourvoi contre la décision de réhabiliter Ousmane Sonko. Le leader du Pastef retrouve donc son droit de vote et est éligible. Dans sa note adressée au Président de la Chambre administrative de la Cour suprême, l'agent judiciaire de l'État annonce que « l'État du Sénégal se désiste contre le pourvoi formé contre l'ordonnance N°1 du 14 décembre 2023 rendue par le Tribunal d'instance hors classe de Dakar », qui visait la réhabilitation du maire de Ziguinchor sur les listes électorales. L'opposant au Président sénégalais Macky Sall, dont la candidature a été recalée par le Conseil constitutionnel, est tou-

jours en prison. Mais une loi d'amnistie votée par l'Assemblée nationale le 6 mars 2024 a effacé les infractions criminelles et correctionnelles commises dans le cadre des violentes manifestations politiques ayant eu lieu entre mars 2021 et juin 2023. Entre temps, la campagne pour l'élection présidentielle, dont la date a été fixée au 24 mars 2024, bat son plein. 19 candidats sont en lice, dont Bassirou Diomaye Faye, lui aussi en détention préventive, le candidat de la coalition Pastef. Malgré l'absence de leurs leaders, les militants du parti, dissous en juillet 2023, continuent de battre campagne. ■

F.M

NGANNOU ET LA BOXE : STOP OU ENCORE ?

Deux matchs de boxe anglaise, deux défaites. Le Camerounais Francis Ngannou, qui nourrissait de grandes ambitions sur les rings, a subi une cinglante défaite face à Anthony Joshua. Cela signera-t-il la fin de son aventure en boxe ?

BOUBACAR SIDIKI HAÏDARA



Pour son 2ème combat de boxe, **Francis Ngannou** a été mis K.O par Anthony Joshua le 8 mars 2024 à Riyad.

C'est un KO qui va laisser des traces. Lourdement battu par le Britannique Anthony Joshua au 2ème round de leur duel à Riyad (Arabie Saoudite), le 8 mars dernier, le Camerounais Francis Ngannou a assuré après le combat qu'il n'en avait pourtant pas fini avec la boxe. Alors qu'il avait tenu la dis-

tance et même envoyé au tapis en octobre dernier le champion du monde des Poids lourds Tyson Fury, qui l'avait finalement emporté, Ngannou n'a pas existé face à Joshua. D'après des spécialistes, il sera désormais difficile pour le Camerounais de 37 ans de refaire un combat face à un grand nom du noble art. Interviewé par

le quotidien français « L'Équipe » John M'Bumba, l'un des entraîneurs du natif de Batié, l'a reconnu : « on avait visé la lune, mais c'était un peu trop haut. Il aurait fallu faire deux combats moins importants pour acquérir de l'expérience. Cette fois, la chance du débutant n'a pas souri à Francis ». En ce qui concerne l'avenir de Ngannou, « beaucoup trop tôt pour en parler », a-t-il commenté, ajoutant qu'il espérait qu'il « reviendra sur un ring pour démontrer son talent ».

Sport business Au-delà de ce qui se joue sur le ring, ces combats entre une personne extérieure du milieu et un boxeur ancien ou en exercice, qui se multiplient, sont d'abord du business. Selon les estimations du magazine américain Forbes, Francis Ngannou, ex-champion des Poids lourds UFC désormais à la Professional Fighter League (PFL), a touché environ 20 millions de dollars. Il en avait gagné 10 millions après son combat contre Tyson Fury, comme ce dernier l'a confié. C'est beaucoup plus que durant toute sa carrière à l'UFC, où de 2015 à janvier 2023 il a touché 3,8 millions de dollars. Les prochains combats de Francis Ngannou seront dans la cage, pour le compte de la PFL, concurrente de l'UFC. La date n'est pas encore connue, mais l'adversaire oui. Ce sera le Brésilien Renan Ferreira et selon certains observateurs le combat devrait se tenir d'ici fin 2024. En avril 2025, la PFL se rendra pour la première fois en Afrique et le projet est piloté par Ngannou. ■

Lazio Rome Maurizio Sarri démissionne de son poste d'entraîneur

C'était dans l'air du temps, c'est désormais officiel. Maurizio Sarri n'est plus l'entraîneur de la Lazio. L'écurie romaine a annoncé la démission de son entraîneur mercredi 13 mars 2024 par le biais d'un communiqué de presse. « Le club tient à remercier l'entraîneur pour ses réalisations et pour le travail qu'il a accompli, en lui souhaitant la meilleure des chances dans sa vie professionnelle et personnelle », a écrit l'actuel 9e de Serie A. « Dans le même temps, le club a décidé de confier le rôle d'entraîneur à Giovanni Martusciello », jusqu'à présent bras droit de Maurizio Sarri, précise le communiqué. Arrivé à la Lazio en 2021, l'ancien technicien du Napoli, de la Juventus Turin et de Chelsea avait apporté son expertise et son style de jeu distinct, mais malgré un début prometteur, les récents résultats ont été décevants. ■

MOHAMED KENOVI



CARTONS DE LA SEMAINE

Titularisé pour la première fois de sa jeune carrière en ligue des champions, **Pau Cubarsi**, 17 ans, a été élu homme du match lors du huitième de finale retour mardi soir entre son club, Barcelone et Napoli. Le défenseur a fait plus que tenir la dragée haute aux Napolitains. Il a multiplié les interventions décisives avec une sérénité impressionnante.

Le club de Celta Vigo a licencié mardi son entraîneur **Rafael Benítez**. Arrivé en début de saison sur le banc des pensionnaires de Balaidos, l'ancien technicien de Liverpool et du Real Madrid n'a pas réussi à redresser le club sportivement. Actuellement, le Celta de Vigo pointe à la 17e place et ne compte que deux points d'avance sur la zone de relégation.

CÔTÉ COUR : LIBÉRER LE POTENTIEL ARTISTIQUE DES FEMMES

Mama Koné est artiste comédienne et directrice de l'association culturelle Côté Cour, qui a vu le jour en 2011. Consciente de la faible présence des femmes dans les structures culturelles, elle a mis en place l'association avec la vision de promouvoir les femmes à travers l'art.

FATOUmata MAGUIRAGA



Mama Koné (à gauche), Directrice de l'association culturelle Côté Cour, lors de la mise en scène du roman « Quand l'ail se frotte à l'encens ».

Pour sa première expérience de mise en scène, la comédienne adaptera, avec l'aide d'un dramaturge burkinabé, le roman « Quand l'ail se frotte à l'encens » de l'historienne et ancienne Première Dame Adame Ba Konaré. En 2011, après plusieurs mois de recherche, elle réussira avec l'aide de l'auteure à faire la mise en scène de la pièce. Un premier défi relevé pour celle qui se bat pour une présence de qualité des femmes dans les métiers de l'art. Théâtre, contes, créations, l'association est devenue

un lieu de formation pour les femmes. Elle crée l'atelier Art femmes, destiné uniquement à la formation des femmes en mise en scène, dramaturgie, régie lumière, administration culturelle et scénographie, en 2015. Pour partager les résultats, la première édition du Festival Art Femmes se tient en 2016, pour offrir un espace de diffusion aux pièces écrites et mises en scène. Dans ce « processus difficile mais pas impossible », Mama Koné a dû vaincre les réticences et le manque de confiance face à une débutante. Une abnégation qui

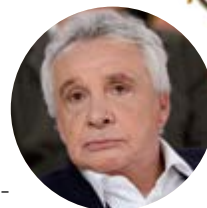
a permis que le festival, d'abord ouvert aux seules artistes maliennes, soit devenu international, avec plusieurs pays africains.

Trouver un modèle viable Après un recrutement sur appel à candidatures, les postulantes retenues se retrouvent à Bamako dans le cadre d'une formation qui comprend, outre les modules de chaque spécialité, une initiation à l'entrepreneuriat. Pour rendre viable son modèle économique, l'association Côté Cour a mis en place 4 projets, dont l'atelier Art Femmes et la Fabrique des Femmes, un projet dédié aux femmes des localités éloignées des centres urbains pour lesquelles étaient créés des spectacles de sensibilisation en vue de leur autonomisation. Pour 2023 – 2024, les régions de Koulikoro, Bougouni, Sikasso et Koutiala seront concernées. Après s'être délocalisé à Deguela, à 5 km de Kangaba, sur le site de Kouroukanfouga, le festival a recensé les demandes des femmes qui ont été formées dans les métiers artisanaux : bogolan, saponification, beurre de karité, recyclage. Un centre a même été créé pour ce faire. Une initiative démultipliée depuis, car, alors que le projet initial devait former 100 femmes, ce quota est déjà dépassé dans seulement 2 des 4 régions cibles.

Environ 300 femmes ont été formées depuis 2016 dans les métiers de l'art par l'association, dont le credo est « croire en soi et se former ». ■

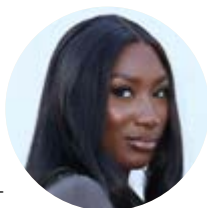
INFO PEOPLE

MICHEL SARDOU
ANNONCE SA
RETRAITE



Le chanteur français de 77 ans annonce la fin officielle de sa carrière, après sa tournée d'adieu. Débutée en octobre 2023, le chanteur avait dû annuler des dates après avoir été testé positif au Covid19. Ce 16 et 17 mars 2024, Michel Sardou donnera ses trois derniers concerts à Paris La Défense Arena, puis à Clermont-Ferrand et Brest. « La chanson et le théâtre c'est fini. Sérieux », a-t-il déclaré ce 13 mars 2024 au journal Le Parisien. Décidé de partir avant les JO de Paris, le chanteur se prépare pour sa retraite. « J'ai tout vendu, Paris, la Normandie. Je pars dans le Midi, ma femme y est déjà ».

AYA NAKAMURA :
SA FUTURE PRES-
TATION AUX J.O
FAIT POLÉMIQUE



Les réactions s'enchaînent depuis que la rumeur selon laquelle Emmanuel Macron envisagerait une performance d'Aya Nakamura pour la cérémonie d'ouverture des JO Paris 2024 est partie. Lundi 11 mars, l'artiste a été la cible d'attaques racistes, proférées par l'extrême droite. Le collectif identitaire Les Natifs s'est notamment affiché avec une banderole, où on pouvait lire : « Y'a pas moyen Aya, ici c'est Paris, pas le marché de Bamako ». Éric Zemmour et Marion Maréchal y sont allés également de leurs commentaires. Si l'artiste franco-malienne a réagi sur ses réseaux sociaux, de nombreuses personnalités lui apportent également leur soutien.

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Boubacar Sidiki HAÏDARA

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Boubacar Sidiki HAÏDARA - Mohamed KENOVI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près M'ÉVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com

PRÊT 72

Seulement chez BOA!

RÉPONSE EN
72 HEURES

GARANTIES
ALLÉGÉES

SPÉCIAL
PME

Offre
BUSINESS

40
ANS



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



www.boamali.com